

Le Mot du Président

« En Languedoc Roussillon, la coopération vinicole et agricole occupe le territoire et pèse lourd dans l'économie régionale. La coopération produit des richesses, crée des emplois sur le Territoire, elle fait vivre des villages, elle entretient le paysage, préserve l'environnement et tout cela durablement.

Nos entreprises sont, du fait de leurs statuts particuliers, non délocalisables et non opéables, donc inscrites dans le temps et sur un territoire.

La pertinence de cette façon d'entreprendre, qui est de plus en plus reconnue et même au-delà de l'agriculture, doit nous permettre de pérenniser nos entreprises et mieux, de les développer.

Pour que la coopération conserve son potentiel, il faut installer des hommes et des femmes. Il faut innover, trouver des solutions financières et structurelles pour investir et aider l'installation.

C'est un des challenges que nous voulons engager pour préparer l'avenir. »

Boris CALMETTE
Viticulteur
Président de
Coop de France LR



Notre Engagement

Les coopératives prennent des initiatives pour favoriser les installations ainsi que pour favoriser l'agrandissement des petites exploitations.

Différentes mesures peuvent être prises :

- Avance de trésorerie sur les acomptes liés à la première vendange,
- Avance financière pour les plantations en attendant de percevoir les primes,
- Prêt à court terme ou long terme avec ou sans intérêts pour planter ou acheter des vignes,
- Se porter garant auprès des bailleurs ou des banques,
- Achat de terres et mise à disposition par la SAFER avec rachat ultérieur par le nouvel installé ayant bénéficié de cette mise à disposition,
- Achat de terres par la coopérative ou une filiale et location aux jeunes associés coopérateurs qui pourront racheter les terres progressivement,
- Location de terres par une filiale où seront associés les jeunes agriculteurs,
- Mise en place de CUMA pour le matériel,
- Accompagnement technique et administratif des nouveaux associés coopérateurs,
- Intervention de la coopérative auprès de la SAFER,
- Mise en relation entre propriétaire foncier et candidat à l'installation,
- Mise en relation entre la commune propriétaire de terres, et les associés ou futurs associés coopérateurs,
- Faire appel à des investisseurs extérieurs pour financer des installations.

Qui sommes-nous ?

Coop de France Languedoc Roussillon est un syndicat qui représente :

- 350 coopératives et unions de coopératives
- 500 CUMA
- 9 610 salariés dont 3 961 ETP
- Plus de 3 milliards de chiffre d'affaires

Avec ses 44 salariés et ses 4 antennes il est présent dans le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées Orientales.

Ses missions :

- **La défense** de la **Coopération** et des associés coopérateurs par une action syndicale,
- **L'Accompagnement** des choix stratégiques des coopératives et l'aide au développement,
- **Les Conseils** juridiques, sociaux et réglementaires,
- **Le Soutien** pour une meilleure organisation de l'offre et des producteurs,
- La **Communication** autour des valeurs de la COOPERATION .

Solidarité Equité Responsabilité Transparence

Comment nous contacter ?

Mme PIERONI Eliane au 06 85 25 25 16 / 04 68 90 22 28

e.pieroni@cooplr.com

ou prenez directement rendez-vous avec la ou les coopératives avec qui vous souhaiteriez travailler.

Siège social : Rond-point de la Vierge

Maurin- BP 20006

34871 Lattes cedex

